CELINE TELLIER



MINISTRE WALLONNE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA NATURE,
DE LA FORET, DE LA RURALITE ET DU BIEN-ETRE ANIMAL

GOUVERNEMENT WALLON

Namur, le - 8 007, 2021

Madame Pauline DELBASCOURT Secrétaire Conseil wallon de l'action sociale et de la santé

cwass.actionsociale@spw.wallonie.be

<u>Contact</u>: Cellule Transversale Romain POLIS <u>romain.polis@gov.wallonie.be</u>

Nos Réf. CeT/JuB/FrO/RoP/ChW/21-7850

<u>Objet</u>: invitation à la première réunion du « Partenariat wallon pour le développement durable »

Madame,

A mon initiative, le Gouvernement wallon a décidé le 24 juin 2021 d'élaborer la 3e stratégie wallonne de développement durable en vertu du Décret sur la stratégie wallonne de développement durable du 27 juin 2013, et d'accompagner le travail d'élaboration et de mise en œuvre de cette stratégie par un dialogue multi-acteurs.

Pour donner corps à ce dialogue, et en prenant appui sur l'Objectif de développement durable 17 « Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement et le revitaliser » , nous avons convenu avec mes collègues du Gouvernement de mettre en place une structure, nommée « Partenariat wallon pour le développement durable ». Cette structure sera chargée de participer à l'élaboration du plan d'actions de cette stratégie, mais également de contribuer en tant que partenaire à sa mise en œuvre. Elle constituera un lieu d'échange et d'idéation pour favoriser les partenariats au service de la transition vers un développement durable.

Ce Partenariat est composé des catégories d'acteurs suivantes : le secteur public régional, les pouvoirs locaux, le secteur économique, des représentants des jeunes, le secteur de l'éducation au développement durable, le secteur associatif en matière d'environnement, de développement durable et de la dimension Nord-Sud, des défenseurs de l'égalité hommesfemmes, le secteur de la santé, le secteur des sciences et de la recherche et des représentants des publics vulnérables.

Votre organisation fait donc partie des membres du Partenariat wallon pour le développement durable, tel que défini par le Gouvernement.

J'ai ainsi le grand plaisir de vous inviter à la première réunion du Partenariat prévue ce mercredi 10 novembre 2021 de 9h à 12h30, suivie d'un lunch, à Namur.

L'objectif de cette réunion est de présenter les missions du Partenariat et son mode de fonctionnement, la philosophie de la troisième Stratégie wallonne de développement durable, qui se veut complémentaire au Plan de relance wallon, et d'entamer les travaux sur le projet de plan d'actions.

Le lieu précis de la réunion, ainsi que l'ordre du jour, vous seront communiqués ultérieurement.

Nous vous remercions d'avance de nous communiquer le nom de la personne qui représentera votre organisation au sein du Partenariat et de nous informer de sa présence à la réunion du 10 novembre, avant le 20 octobre, à l'adresse mail de la Direction du développement durable (developpement.durable@spw.wallonie.be).

Je vous prie de recevoir, Madame, mes salutations les meilleures.

La Ministre,

Céline TELLIER